

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 3 mai 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

## AFFAIRES COURANTES

## LA LOI SUR LE PILOTAGE

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT D'ADMINISTRATIONS DE PILOTAGE CONSTITUÉES EN CORPORATIONS

[Traduction]

L'hon. John N. Turner (au nom du ministre des Transports) demande à présenter le bill C-246, concernant le pilotage.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

• (2.10 p.m.)

## LE SÉCURITÉ NATIONALE

NOMINATION D'UN COMITÉ MIXTE SPÉCIAL CHARGÉ D'ÉTUDE LES MESURES LÉGISLATIVES PORTANT SUR LES CAS URGENTS DE DÉSORDRE OU DE VIOLENCE

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

30 avril 1971—Le président du Conseil privé propose:

Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour faire une étude, une enquête et un rapport sur le genre de mesures législatives nécessaires pour faire face aux cas urgents qui pourront à l'occasion résulter à l'avenir du désordre ou de la violence dans la société canadienne et qui mettront en danger l'existence du gouvernement ou le maintien de la paix et de l'ordre public;

Que douze membres de la Chambre des communes, qui seront nommés par la Chambre à une date ultérieure, soient membres du comité mixte pour cette Chambre;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements de la Chambre;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces, et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité.

Et que soit adressé au Sénat un message informant Leurs Honneurs de ce qui précède.

M. l'Orateur: En vertu de l'article 21(2) du Règlement, l'avis de motion est reporté aux ordres du jour inscrits au nom du gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen sous le régime desdits ordres à la prochaine séance de la Chambre.

## QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

## LES EXPÉDITIONS DE MATÉRIEL MILITAIRE POUR L'AFRIQUE DU SUD

Question n° 175—M. Rowland:

1. Quelle a été la valeur totale des expéditions de pièces militaires de rechange du Canada vers l'Afrique du Sud de 1963 à 1969 inclusivement?

2. Quelle est l'extrapolation de la valeur totale de telles expéditions pour 1970?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: 1. Chargé de voir à ce que la loi sur les licences d'exportation et d'importation soit appliquée, le ministère a délivré des licences d'exportation pour les valeurs totales mentionnées ci-dessous, approuvant l'exportation du matériel décrit dans le groupe 7 de la liste de contrôle de l'exportation (armes, munitions, magasins militaires, navals ou aériens), au cours des années 1963 à 1969:

Année	Valeur (milliers de dollars)
1963	\$1,223.2
1964	124.4
1965	547.1
1966	1,813.5
1967	1,113.7
1968	3,735.0
1969	1,904.8

Le ministère ne conserve pas de dossier sur le nombre de livraisons effectuées en vertu de ces licences d'exportation.

2. La valeur totale de pièces militaires de rechange, pour lesquelles des licences d'exportation ont été délivrées, s'est chiffrée à \$1,249,700 au cours de 1970.

## L'INDUSTRIE DU SUCRE

Question n° 657—M. Watson:

1. M. Jacques Carrière et al ont-ils fait deux requêtes en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et, dans l'affirmative, le ministre de la Consommation et des Corporations élargira-t-il les cadres de l'enquête sur l'industrie du sucre, afin de tenir compte du rôle concurrentiel joué par la Cartier Refined Sugars Limited dans le commerce canadien du sucre et après 1965?

2. Comment détermine-t-on l'approvisionnement en sucre brut du Canada et, en ce qui a trait à l'approvisionnement en sucre brut de 1969, quel pourcentage a été fourni a) par l'Australie, b) par l'Île Maurice, c) par la République de l'Afrique du Sud, d) par Cuba?

3. La quantité de sucre brut exportée de Cuba au Canada en 1969 était-elle comparable à la quantité exportée pendant l'année où la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a intenté une poursuite contre l'industrie du sucre de l'Est du Canada?

4. Le ministre demanderait-il à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce de faire une enquête sur cette situation?

5. Le ministre prévoit-il des modifications à la législation interdisant les coalitions afin de prendre des mesures plus efficaces au sujet des pratiques de cartel et des pratiques restrictives de commerce qui ont cours à l'extérieur du Canada et qui influent sur l'établissement des prix du Canada?